

DECRET N°2014-794 DU 31 DECEMBRE 2014
portant nomenclature budgétaire de l'Etat.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2014-564 du 1^{er} octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le Décret n° 2005-789 du 29 décembre 2005 portant approbation du cadre de réforme de gestion budgétaire axée sur les résultats ;
- Vu** la Directive n° 01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;
- Vu** la Directive n° 06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;
- Vu** la Directive n°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- Vu** la Directive n° 08/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- Vu** la Directive n° 09/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant plan comptable de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 décembre 2014,

D E C R E T E :

TITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Le présent décret fixe les principes fondamentaux de présentation des opérations du budget général, des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes.

Conformément à la nomenclature budgétaire de l'Etat en annexe et qui en fait partie intégrante, les opérations budgétaires sont classées ainsi qu'il suit :

- en recettes, selon les classifications administrative et économique ;
- en dépenses, selon les classifications programmatique, administrative, fonctionnelle et économique.

Article 2 : La nomenclature budgétaire, définie par ces classifications des recettes et des dépenses, constitue le cadre de référence obligatoire.

TITRE II : DE LA CLASSIFICATION DES RECETTES

Article 3 : Les recettes du budget général, des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes, définies dans la loi organique relative aux lois de finances, sont classées selon leur nature correspondant à l'assiette de l'impôt et éventuellement selon leur source.

Trois (3) niveaux de codification permettent d'identifier les recettes par nature à savoir : l'article, le paragraphe, la ligne ou la rubrique.

L'article est identifié par les deux premiers caractères du code de la classification des recettes. Il est codifié sur deux (2) caractères et correspond au compte principal du plan comptable de l'Etat. Il identifie la catégorie de la recette telle que définie par le plan comptable de l'Etat.

Le paragraphe est une subdivision de l'article. Il est identifié par les trois premiers caractères du code de la classification des recettes.

La ligne ou la rubrique est identifiée par quatre (4) caractères.

La présentation détaillée de la classification des recettes figure à l'annexe I du présent décret.

En plus de la présentation par nature économique, les recettes peuvent toutefois être présentées selon la classification administrative, dont les règles de codification sont les mêmes que celles relatives aux dépenses, telle que stipulée aux articles 12 et 13 du présent décret.

TITRE III : DE LA CLASSIFICATION DES DEPENSES

Article 4 : Les dépenses du budget général, des comptes spéciaux du Trésor et des budgets annexes sont présentées selon les classifications programmatique, administrative, fonctionnelle et économique.

La présentation détaillée de la classification des dépenses figure à l'annexe II du présent décret et s'actualise en cas de besoin conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la loi organique relative aux lois de finances.

Chapitre 1^{er} : De la classification par programme ou programmatique

Article 5 : Conformément à l'article 14 de la loi organique relative aux lois de finances, les crédits budgétaires sont décomposés en programmes regroupés en missions et déclinés en actions à l'intérieur des ministères. La classification programmatique s'intercale entre la section et le chapitre.

Article 6 : La mission est une division du budget de l'Etat regroupant un ensemble de programmes ou de dotation concourant à la mise en œuvre d'une même politique publique.

La mission est codifiée sur quatre (4) caractères. Les deux (02) premiers caractères identifient les missions d'Etat et les deux (02) derniers la sous-mission dénommée budgétaire.

Les missions de l'Etat sont constituées des grandes missions que sont:

- mission de souveraineté ;
- mission de planification et finances ;
- mission d'équipement ;
- mission de soutien au développement ;
- mission éducative ;
- mission sociale et environnementale ;
- mission administrative.

La mission peut être gérée dans la base de données informatique pour des besoins statistiques.

La liste des missions se trouve à l'annexe II₁₋₁ et s'actualise en cas de besoin.

Article 7 : Le programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions représentatif d'une politique publique clairement définie dans une perspective à moyen terme.

Le programme est identifié sur trois (3) caractères. La liste des programmes se trouve à l'annexe II₁₋₂ et s'actualise en cas de besoin.

Article 8 : La dotation regroupe un ensemble de crédits globalisés destinés à couvrir des dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou des critères de performance.

Font l'objet de dotations :

- les crédits destinés aux pouvoirs publics pour chacune des institutions constitutionnelles ;
- les crédits de la dotation de chaque institution constitutionnelle qui couvrent les dépenses de personnel, de biens et services, de transfert et d'investissement directement nécessaires à l'exercice de ses fonctions constitutionnelles ;
- les crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles ;
- les crédits destinés à couvrir les défauts de remboursement ou les appels en garantie intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'avals et de garanties ;
- les charges financières de la dette de l'Etat.

Tout comme le programme, la dotation est identifiée par trois (3) caractères et occupe la même position que le programme dans l'architecture. La liste des dotations se trouve à l'annexe II₁₋₃ et s'actualise en cas de besoin.

Article 9 : L'action regroupe un ensemble d'activités qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs d'un programme ou d'une dotation.

Tout comme le programme, la dotation est déclinée en actions.

L'action est identifiée par trois (3) caractères.

Article 10 : Un budget annexe est un budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'Etat non doté de la personnalité juridique et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement. Les budgets annexes constituent des missions et sont spécialisés par programme.

Le budget annexe est rattaché à un ministère.

Article 11 : Les comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat.

Les comptes spéciaux du trésor peuvent être traités comme des programmes. Ils comprennent :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes de garanties et d'avals.

Chapitre 2 : De la classification administrative

Article 12 : La classification administrative a pour objet de présenter les dépenses budgétaires selon les services ou groupes de services chargés de leur exécution. Elle permet d'identifier la hiérarchie du service chargé de l'exécution de la dépense et de préciser son degré d'autonomie ainsi que sa situation géographique. Elle dépend de l'organisation administrative des départements ministériels ou des institutions constitutionnelles.

Article 13 : La classification administrative comprend deux (2) niveaux et est codifiée sur vingt et un (21) caractères.

- Le premier niveau correspond à la section qui identifie les ministères ou les institutions constitutionnelles. Elle est codifiée sur trois (3) caractères (confer Annexe II₂₋₁) ;
- Le deuxième niveau correspond au chapitre qui représente les services ou groupes de services. Il est codifié sur dix huit (18) caractères et comprend :
 - le type d'unité administrative (pouvoir public, administration centrale, administration déconcentrée et organismes bénéficiaires) codifié sur un (1) caractère ;
 - la catégorie du service destinataire (unité administrative découlant du type) codifié sur un (1) caractère ;

La codification du type et de la catégorie du service se trouve à l'annexe II₂₋₂ du présent décret.

- la codification du service : la codification utilisée est une codification arborescente mise en place selon le principe décimal. Cette codification comprend neuf (9) caractères.

La liste des services principaux se trouve à l'annexe II₂₋₃ et s'actualise en cas de besoin.

- la localisation géographique : elle est codifiée sur sept (7) caractères. Elle est arborescente et permet d'identifier les dépenses selon les différentes circonscriptions administratives du Bénin. Elle comprend :
 - le champ de compétence ;
 - la région ;
 - le département ;
 - la commune.

La codification géographique du service se trouve à l'annexe II₂₋₄ du présent décret.

Chapitre 3 : De la classification fonctionnelle

Article 14 : La classification fonctionnelle des administrations publiques est une ventilation détaillée des dépenses par fonction ou par objectif socio-économique.

Conformément aux normes internationales, les dépenses budgétaires sont regroupées en dix (10) divisions :

- services généraux des administrations publiques ;
- défense ;
- ordre et sécurité publics ;
- affaires économiques ;
- protection de l'environnement ;
- logements et équipements collectifs ;
- santé ;
- loisirs, culture et culte ;
- enseignement ;
- protection sociale.

Article 15 : La classification fonctionnelle s'articule autour des notions de division, groupe et classe dont l'ensemble est codifié sur quatre (4) caractères.

La division est identifiée par deux (2) caractères, le groupe par un (1) caractère et la classe par un (1) caractère.

Les groupes et les classes donnent le détail des moyens par lesquels les objectifs généraux sont atteints.

La présentation détaillée de la classification fonctionnelle figure à l'annexe II₃ du présent décret.

Chapitre 4 : De la classification économique des dépenses

Article 16 : La classification économique de la nomenclature budgétaire est cohérente avec le plan comptable de l'Etat.

Trois (3) niveaux de codification permettent d'identifier les dépenses par nature à savoir : l'article, le paragraphe, la ligne ou la rubrique.

L'article représente la catégorie économique de la dépense et est identifié par les deux (2) premiers caractères du compte par nature du plan comptable de l'Etat. Il est codifié sur deux (2) caractères.

Le paragraphe est une subdivision de l'article précisant la nature de la dépense. Il est identifié par les trois (3) premiers caractères du compte par nature du plan comptable de l'Etat dont les deux (2) caractères de l'article.

La ligne ou la rubrique est codifiée par quatre (4) caractères dont les trois (3) du paragraphe.

La présentation détaillée de la classification des dépenses par nature figure à l'annexe II₄ du présent décret.

Chapitre 5 : Des autres classifications

Article 17 : La classification additionnelle adoptée est la classification par type de budget. Elle permet d'identifier le budget général, les comptes spéciaux du trésor et les budgets annexes. Elle constitue une codification additionnelle à la classification administrative et se codifie ainsi qu'il suit :

- 1 : Budget général ;
- 2 : Budgets annexes ;
- 3 : Comptes spéciaux du trésor.

TITRE IV : DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 18 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera appliqué conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 105 de la loi n°2013-14 du 27 septembre 2013 portant loi organique relative aux lois de finances en République du Bénin.

Article 19 : Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique,

François Adebayo ABIOLA

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et des Programmes de dénationalisation,

Marcel de SOUZA

Komi KOUTCHE

Ampliations : PR : 06 - AN 04 - CC 02- CS 02 - CES 02 - HAAC 02 – HCJ 02 – 02 - MESRS – MDAEP 02
MEFPD 02 - AUTRES MINISTERES 25- SGG 04 – IGE 01 -DGB–DCF–DGTCP 05- BN-DAN-DLC 03 GCOMB-
DGCST-INSAE 03 - BCP-CSM-IGAA 03 -UAC 03 – UP : BU-FASEG 02 - JORB 01.

ANNEXES

AU
DECRET N°2014-794 DU 31 DECEMBRE 2014 :

La nomenclature budgétaire de l'Etat

ANNEXE I : Classification des recettes

70			VENTES DE PRODUITS ET SERVICES
	701		Ventes de produits
		7011	ventes de produits A
	702		Ventes de prestations de services
		7021	ventes de services
	703		Variation de stocks de produits
		7031	Variation de stocks de produits
71			RECETTES FISCALES
	711		Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
		7111	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital des Sociétés
		7112	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital des Personnes physiques
		7119	Autres impôts sur les revenus non salariaux
	712		Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
		7121	Taxe sur les salaires et la main d'œuvre à la charge des employeurs
		7122	Impôt sur les salaires et la main d'œuvre à la charge de l'employé
	713		Impôts sur le patrimoine
		7131	Impôts sur propriété immobilière

	7132	Impôts sur le patrimoine net des personnes physiques
	7133	Impôts sur l'actif net des sociétés
	7134	Impôts sur les successions et les donations
	7135	Impôts sur les mutations de propriétés
	7139	Autres Impôts sur le patrimoine
715		Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services
	7151	Taxe sur la valeur ajoutée
	7152	Taxe sur les produits et accises
	7153	Taxe sur les services
	7154	Taxe sur l'utilisation des actifs corporels et l'exercice d'activités
	7159	Autres taxes sur les biens et services
716		Droits de timbre et d'enregistrement
	7161	Droits de timbre et visa
	7162	Droits d'enregistrement
717		Droits et taxes à l'importation
	7171	Droit fiscal et de douane
	7172	Taxes sur les opérations d'importations
	7173	Taxe dégressive de protection –Prélèvement communautaire de solidarité
	7174	Redevance informatique
	7175	Bénéfices de change à l'importation
	7176	Taxe sur les opérations de change à l'importation
	7177	Taxe conjoncturelle à l'importation - UEMOA
	7179	Autres droits et taxes à l'importation
718		Droits et taxes à l'exportation
	7181	Droit de sortie

	7182	Taxes de statistique sur régime suspensif
	7183	Taxe sur les opérations d'exportations
	7184	Taxes spéciales de réexportation
	7185	Redevance statistique
	7186	Droits de timbre douanier
	7187	Bénéfice de change à l'exportation
	7188	Taxe sur les opérations de change à l'exportation
	7189	Autres Droits et taxes à l'exportation
719		Autres recettes fiscales
	7199	Autres recettes fiscales non ventilées
72		RECETTES NON FISCALES
	721	Revenus de l'entreprise et du domaine
	7211	Produits des unités de production de marchandises
	7212	Revenus des entreprises
	7213	Revenus des domaines
	7219	Autres Revenus de l'entreprise et du domaine
	722	Droits et frais administratifs
	7221	Rémunération pour service rendu par les services
	7229	Autres Droits et frais administratifs
	723	Amendes et condamnations pécuniaires
	7231	Amendes forestières
	7232	Frais et amendes judiciaires
	7233	Amendes et confiscations douanières
	7234	Produits des transactions pécuniaires

		7235	Taxes sur pollution
	725		Cotisations de sécurité sociale
		7251	Cotisations sociales aux caisses de retraite
		7259	Autres Cotisations de sécurité sociale
	729		Autres recettes non fiscales
		7291	<i>Aliénation du domaine, de mobilier et d'immeubles</i>
		7292	<i>Taxe sur les billets d'avion</i>
		7293	<i>Fonds spécial de développement du ciment</i>
		7294	<i>Taxes de crédit agricole</i>
		7295	<i>Produits relèvement SONACOP</i>
		7296	<i>Recettes accidentelles</i>
		7297	<i>Taxe de développement touristique</i>
		7298	<i>Redevance sur produits pétroliers</i>
		7299	<i>Autres produits divers</i>
73			TRANSFERTS RECUS D'AUTRES BUDGETS
	731		Transferts reçus du budget général
		7311	Transfert reçu du budget général
	732		Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor
		7321	Transferts reçus des budgets annexes
		7322	Transferts reçus des comptes spéciaux du Trésor
74			DONS PROGRAMME ET LEGS
	741		Dons des institutions internationales
		7411	Dons des institutions internationales
	742		Dons des gouvernements étrangers

	7421	Dons des gouvernements étrangers
743		Dons des organismes privés extérieurs
	7431	Dons des organismes privés extérieurs
744		Dons intérieurs
	7441	Dons intérieurs
745		Fonds de concours
	7451	Fonds de concours
749		Autres dons programmes et legs
	7499	Autres dons et legs
75		RECETTES EXCEPTIONNELLES
	751	Remises et annulations de dettes
	7511	Remises et annulations de dettes
	752	Restitutions au Trésor de sommes indûment payées
	7521	Restitutions au Trésor de sommes indûment payées
	754	Cessions d'immobilisations
	7541	Cessions d'immobilisation
	759	Autres recettes exceptionnelles
	7599	Autres recettes exceptionnelles
76		Dons projets et legs
	761	Dons projets des institutions internationales

	7611	Dons projets des institutions internationales
762		Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
	7621	Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
763		Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
	7631	Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
764		Dons projets des organismes privés extérieurs
	7641	Dons projets des organismes privés extérieurs
765		Fonds de concours
	7651	Fonds de concours intérieur
	7652	Fonds de concours des PTF
769		Autres dons projets et legs
	7699	Autres dons projets et legs
77		PRODUITS FINANCIERS
771		Intérêts des prêts
	7711	Intérêts des prêts et avances
772		Intérêts sur les dépôts à terme
	7721	Intérêts sur les dépôts à terme
774		Revenus des titres de placements
	7741	Revenus des titres de placements
776		Gains de change
	7761	Gains de change

ANNEXE II : Classification des dépenses

ANNEXE II₁₋₁ : Liste des missions de l'Etat et des missions au plan budgétaire

MISSION				OBSERVATIONS
Code	Mission de l'Etat	Code	Mission Budgétaire	
01	SOVERAINETE	01	Pouvoirs Publics	<i>Elaborer et assurer la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans ainsi que leur suivi</i>
		02	Défense	<i>Elaborer les stratégies de préservation de l'intégrité territoriale et de la sécurité intérieure</i>
		03	Sécurité	<i>Assurer l'ordre public, la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, la protection des personnes et des biens. Prévenir les catastrophes</i>
		04	Affaires Etrangères	<i>Conduire la coopération internationale aux plans bilatéral et multilatéral, promouvoir la coopération décentralisée. Promouvoir la coopération et la solidarité internationales. Assurer la protection des intérêts du Bénin à l'étranger.</i>
		05	Justice	<i>Elaborer et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de la justice et des sceaux de l'Etat. Conduire et assurer la politique nationale en matière des droits de l'Homme.</i>
		06	Budgets Annexes	
		07	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
02	PLANIFICATION ET FINANCE	01	Planification	<p><i>Elaborer et mettre en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les grandes orientations de la politique de développement du Bénin - les outils de

				<p><i>planification des politiques et stratégies transversales et sectorielles</i></p> <p><i>Concevoir et mettre en place des systèmes d'information socio-économique</i></p>
		02	Politique de Développement	<p><i>Elaborer des stratégies de développement</i></p> <p><i>Réaliser des études prospectives et des analyses des politiques et stratégies nationales, régionales et internationales</i></p>
		03	Politiques Financières	<p><i>Adapter les normes et standards de pratiques professionnelles à ceux internationalement reconnus</i></p> <p><i>Mettre en place des mesures incitatives à la promotion de la finance rurale</i></p> <p><i>Renforcer l'environnement légal, réglementaire et institutionnel des IMF</i></p>
		04	Budgets Annexes	
		05	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
		06	Provisions	
03	EQUIPEMENT	01	Travaux Publics et Transport	<p><i>Elaborer et assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de construction, d'équipement, d'aménagement et d'entretien routier.</i></p> <p><i>Elaborer et assurer la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement des méthodes de transports.</i></p>
		02	Eau et énergie	<i>Assurer la mise en valeur des ressources minérales, énergétiques et en eau.</i>
		03	Urbanisme	<i>Elaborer les politiques et stratégies d'aménagement du territoire et cartographie</i>

				<p><i>Elaborer les politiques et stratégies d'équipement géographique de base, de gestion et de mobilité urbaine</i></p> <p><i>Elaborer les politiques et stratégies de sécurisation foncières et résidentielles</i></p>
		04	Technologie de l'Information et de la Communication	<i>Améliorer l'accessibilité à l'information de tous les citoyens béninois</i>
		05	Budgets Annexes	
		06	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
04	SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	01	Agriculture, Elevage et Pêche	<i>Définir et mettre en œuvre la politique de l'Etat dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des affaires rurales.</i>
		02	Mines	<i>Elaborer les politiques et stratégies de développement du secteur des mines</i>
		03	Industrie et Commerce	<p><i>Concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du secteur de l'industrie et améliorer son environnement institutionnel et économique.</i></p> <p><i>Concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du secteur du commerce.</i></p>
		04	Artisanat et Tourisme	<i>Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale de développement des secteurs de l'Artisanat et du tourisme, organiser et encadrer le développement de ses activités.</i>
		05	Budgets Annexes	
		06	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
05	EDUCATION	01	Enseignement Maternel et Primaire	<i>Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière des enseignements maternel et primaire</i>

		02	Enseignement Secondaire Général	<i>Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière de l'enseignement Secondaire Général</i>
		03	Enseignement Supérieur	<i>Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>
		04	Enseignement Supérieur Technique et Professionnel	<i>Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière de formation technique et professionnelle</i>
		05	Alphabétisation	<i>Concevoir et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales</i>
		06	Sports et Loisirs	<i>Elaborer mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique de l'Etat des les secteurs de la jeunesse, des sports, des Loisirs et de la vie associative.</i>
		07	Cultures	<i>Assurer par tous moyens appropriés la conservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel.</i>
		08	Budgets Annexes	
		09	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
06	SOCIAL ET ENVIRONNEMENT	01	Santé	<i>Elaborer et mettre en œuvre les politiques définies par le Gouvernement en matière de Santé. Améliorer les conditions sanitaires des familles sur la base d'un système de santé intégrant les populations pauvres et indigentes. Améliorer la participation communautaire et l'utilisation des services de santé.</i>
		02	Famille	<i>Elaborer les politiques, stratégies et plans d'actions en matière de :</i>

				<ul style="list-style-type: none"> - <i>Protection des enfants et des personnes âgées ;</i> - <i>Promotion de la famille et du genre ;</i> - <i>Protection et intégration socio-professionnelle des personnes handicapées</i>
		03	Environnement	<i>Elaborer et assurer la mise en œuvre de la politique et des stratégies de l'Etat en matière de gestion de l'environnement, de la gestion centrée sur les écosystèmes, de la gestion des déchets solides ménagers, de la gestion de la pollution et des changements climatiques, de la gestion et la préservation d'un environnement durable.</i>
		04	Habitat	<i>Elaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies de l'Etat en matière d'habitat et de construction</i>
		04	Budgets Annexes	
		05	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	
07	ADMINISTRATION	01	Fonction Publique	<i>Elaborer la politique et les outils de planification stratégique et gestion des ressources humaines de l'Etat.</i>
		02	Travail et Emploi	<i>Concevoir et mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de travail et de l'emploi notamment le maintien des emplois existants, la création d'emplois nouveaux, l'accès des jeunes à l'administration et entreprises publiques, aux sociétés privées et aux collectivités locales.</i> <i>Promouvoir le dialogue social et contribuer à l'élimination du travail des enfants dans l'économie informelle.</i>
		03	Réforme	<i>Concevoir, élaborer et mettre</i>

				<i>en œuvre les différentes réformes relatives à l'administration publique</i>
		04	Gouvernance Locale	<i>Elaborer et mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration territoriale et du développement des Collectivités Locales</i>
		05	Relation avec les Institutions	<i>Promouvoir et instaurer entre les institutions, société civile et béninois de l'extérieur un flux de dialogue interactif.</i>
		06	Budget	<i>Elaborer et mettre en œuvre la politique financière de l'Etat.</i>
		07	Budgets Annexes	
		08	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)	

ANNEXE II_{1,2} : Liste des programmes

- 001** : Renforcement des capacités des ressources humaines des forces armées béninoises
- 002** : Amélioration des conditions de vie et modernisation des conditions de travail des personnels
- 003** : Préservation de l'intégrité territoriale et des intérêts vitaux de la nation
- 004** : Promotion d'une diplomatie militaire de paix et de développement
- 005** : Réformes institutionnelles
- 006** : Renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme
- 007** : Mobilisation des recettes budgétaires
- 008** : Gestion des dépenses et des biens
- 009** : Administration générale et gestion des services
- 010** : Consolidation de l'administration centrale et renforcement des capacités
- 011** : Une justice plus accessible
- 012** : Amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus
- 013** : Droits de l'homme
- 014** : Renforcement du partenariat entre le gouvernement, la société civile et les Institutions
- 015** : Amélioration de la gouvernance politique et promotion de la citoyenneté
- 016** : Gestion de l'administration et renforcement des capacités
- 017** : Amélioration de la qualité des Services aux Citoyens
- 018** : Construction et équipements des Locaux du Ministère et des Directions Départements
- 019** : Administration et développement du secteur
- 020** : Développement des medias
- 021** : Développement des communications électroniques et de la poste
- 022** : Développement des PME et du secteur privé
- 023** : Développement de l'industrie
- 024** : Développement du commerce

- 025** : Réduction de la mortalité maternelle et infantile, prévention et lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins
- 026** : Valorisation des ressources humaines
- 027** : Renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale
- 028** : Amélioration du mécanisme de financement du secteur
- 029** : Renforcement de la gestion du secteur
- 030** : Energie pour la réduction de la pauvreté et le développement
- 031** : Approvisionnement en eau potable et gestion des ressources en eau
- 032** : Promotion et gestion des ressources minières
- 033** : Appui à la recherche et au développement des hydrocarbures
- 034** : Développement du Secteur de la Culture (PDSC)
- 035** : Alphabétisation et Promotion des Langues Nationales (PAPLN)
- 036** : Développement du Secteur de l'Artisanat (PDSA)
- 037** : Développement et Promotion du Secteur du Tourisme (PDPST)
- 038** : Développement de l'agriculture
- 039** : Développement de l'élevage
- 040** : Développement de la pêche et de l'aquaculture
- 041** : Administration et gestion du secteur agricole
- 042** : Promotion de la jeunesse pour le développement économique et social
- 043** : Promotion des loisirs pour le bien-être des populations
- 044** : Développement de la pratique du sport pour le renforcement du capital humain
- 045** : Renforcement de la protection sociale et promotion de la solidarité nationale
- 046** : Appui à la promotion de la famille et du genre
- 047** : Renforcement de la gouvernance et de l'efficacité du ministère
- 048** : Renforcement de l'administration générale
- 049** : Développement de l'enseignement supérieur
- 050** : Promotion de la recherche scientifique et technologique

- 051** : Développement du secteur de la microfinance
- 052** : Promotion des initiatives locales
- 053** : Promotion de l'emploi
- 054** : Entretien, construction de routes et pistes
- 055** : Transport aérien
- 056** : Transport terrestre et sécurité routière
- 057** : Transport ferroviaire
- 058** : Gestion de l'environnement
- 059** : Gestion des changements climatiques
- 060** : Gestion durable des ressources naturelles
- 061** : Appui à la gestion urbaine
- 062** : Habitat et construction
- 063** : Renforcement de la sécurité publique
- 064** : Prévention des risques et gestion des sinistres et catastrophes
- 065** : Programme national de gestion intégrée des espaces frontaliers
- 066** : Gestion des affaires intérieures et des cultes
- 067** : Appui à la décentralisation (PADEC)
- 068** : Appui à la déconcentration (PAD)
- 069** : Aménagement du territoire (PAT)
- 070** : Accès, équité et rétention
- 071** : Qualité des enseignements
- 072** : Gestion et pilotage du système
- 073** : Enseignement secondaire général
- 074** : Enseignement technique et formation professionnelle
- 075** : Dynamisation de l'action diplomatique et de la coopération internationale
- 076** : Renforcement du système d'information et de communication stratégique

- 077** : Amélioration du système d'information et d'orientation des politiques de développement
- 078** : Renforcement de la gestion du cadre macroéconomique et du système national de suivi et d'évaluation
- 079** : Recherche de financement pour le développement
- 080** : Administration et gestion du secteur (PAGS)
- 081** : Développement de l'économie maritime et des transports maritime et fluvio-lagunaire (PDEMTMFL)
- 082** : Développement des ports (PDP)
- 083** : Amélioration de l'efficacité de l'action publique
- 084** : Accélération des OMD et appropriation des ODD

Annexe II₁₋₃ : Liste des Dotations

Code	Libellé
001 :	Dotations pour le Président de la République
002 :	Dotations pour l'Assemblée Nationale
003 :	Dotations pour la Cour Constitutionnelle
004 :	Dotations pour la Cour suprême
005 :	Dotation pour la Cour des Comptes
006 :	Dotations pour la Haute Cour de Justice
007 :	Dotations pour le Conseil Economique et Social
008 :	Dotations pour la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication
009 :	Dotations pour les dépenses d'intervention publique, accidentelles et imprévisibles
010 :	Dotations pour les crédits destinés à couvrir les défauts de remboursement ou les appels en garanties intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'aval et de garanties
011 :	Dotations pour les charges financières de la dette de l'Etat.

ANNEXE II₂ : Classification administrative

ANNEXE II₂₋₁ : Section

001 Assemblée Nationale

002 Cour Constitutionnelle

003 Cour Suprême

004 Conseil Economique et Social

005 Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

006 Haute Cour de Justice

010 Présidence de la République

011 Primature

012 Ministère de la Défense Nationale

013 Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation

014 Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme

015 Ministère Chargé des Relations avec les Institutions

016 Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et Institutionnelle

017 Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication

018 Ministère de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises

019 Ministère de la Santé

020 Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables

021 Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme

022 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

023 Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs

024 Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age

- 025** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- 026** Ministère de la Microfinance, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes
- 027** Ministère des Travaux Publics et des Transports
- 028** Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières
- 029** Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement
- 030** Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et des Cultes
- 031** Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
- 032** Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- 033** Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
- 034** Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur
- 035** Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
- 036** Ministère de l'Economie Maritime et des Infrastructures Portuaires
- 037** Ministère Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques, de la Promotion de la Bonne Gouvernance et du Dialogue Social
- 038** Ministère à la Présidence de la République chargé de la Coordination des Politiques de Mise en Œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs de Développement Durable

ANNEXE II_{2.2} : Type et catégorie de service

Le premier caractère est le type de service

Le deuxième caractère est la catégorie de service

1 : Pouvoir public

- 11- Cabinets
- 12- Secrétariat Général du Gouvernement
- 13- Inspection générale d'Etat
- 14- Administration des Institutions constitutionnelles
- 15- Administration des Institutions constitutionnelles autonomes
- 16- Institutions Politiques non Constitutionnelles

2 : Services de l'administration centrale

- 21- Secrétariat général Présidence/Ministère
- 22- Structures de contrôle interne
- 23- Directions générales et assimilées
- 24- Cellules, commissions, comités, conseils
- 25- Structures techniques rattachés au cabinet

3 : Administration déconcentrée

- 31- Préfectures
- 32- Directions régionales, départementales et services techniques de base ;
- 33- Cellules, commissions, comités, conseils au niveau déconcentré
- 34- Représentations diplomatiques ;
- 35- Services techniques rattachés au cabinet

4 : Organismes bénéficiaires

- 41- Etablissements publics nationaux
- 42- Collectivités locales
- 43- Entreprises privées
- 44- Entreprises publiques
- 45- Organismes de protection sociale
- 46- Ménages
- 47- Autorités supranationales et organismes internationaux
- 48- Institutions à but non lucratif
- 49- Autres organismes bénéficiaires

ANNEXE II₂₋₃ : Liste des services principaux

Code	Libellé
0001	Cabinet du Ministre
0002	Cabinet des Institutions
0003	Inspection Générale du Ministère
0004	Secrétariat Général des Institutions
0005	Secrétariat Général du Ministère
0006	Direction des Affaires Administratives et Financières des Institutions
0007	Direction des Ressources Financières et du Matériel
0008	Direction Administrative et Financière
0009	Direction des Ressources Humaines
0010	Direction de la Prospective et de la Programmation
0011	Direction de l'Informatique et de Pré-Archivage
0012	Cellule de la Communication
0013	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
0014	Personne Responsable des Marchés Publics
0015	Direction des Examens et Concours
0016	Direction de la Promotion de la Scolarisation
0017	Direction Régionale
0018	Direction Départementale
0019	Cabinet Civil
0020	Cabinet Militaire
0021	Secrétariat Général du Gouvernement
0022	Secrétariat Général de la Présidence de la République
0023	Garde Républicaine
0024	Direction du Service de l'Intendance du Palais
0025	Direction des Services Législatifs
0026	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
0027	Médiateur de la République
0028	Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin
0029	Secrétariat Administratif Permanent de la CENA
0030	Haut Commissariat au Pèlerinage
0031	Conseil National de l'Education
0032	Institut National pour la Promotion de la Femme
0033	Haut Commissariat de la Solidarité
0034	Commission Nationale Permanente de la Francophonie
0035	Bureau SHERPA
0036	Cellule de Contrôle de l'Exécution des projets de Développement
0037	Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée
0038	Agence du Développement du Millénaire
0039	Conseil Supérieur de la Magistrature
0040	Agence Judiciaire du Trésor
0041	Commission Nationale de Lutte contre les Armes Légères

0042	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
0043	Inspection Générale d'Etat
0044	Direction du Journal Officiel
0045	Direction des Archives Nationales
0046	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
0047	Conseil D'Analyse Economique
0048	Direction Générale Des Chiffres et de la Sécurité des Télécommunications
0049	Autorité de Régulation des Marchés Publics
0050	Conseil Présidentiel de l'Investissement
0051	Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition
0052	Centre de Gestion Agréé
0053	CNAO-TF
0054	Direction de la Questure
0055	Direction de Recherche, de la Documentation et des TIC
0056	Directions des Etudes Juridiques et de la Gestion des Recours
0057	Chambre Judiciaire
0058	Chambre Administrative
0059	Chambre des Comptes
0060	Parquet Général
0061	Greffe Central
0062	Direction des Sessions et Commissions
0063	Direction des Médias
0064	Direction de la Communication et de la Coopération
0065	Direction des Affaires Juridiques et des Contentieux
0066	Direction des Techniques et des Technologies Avancées
0067	Direction de la Formation et de la Documentation
0068	Réseaux des Instances Africaines de Régulation de la Communication
0069	Antenne Régionale de la HAAC PARAKOU
0070	Antenne Régionale de la HAAC ABOMEY
0071	Antenne Régionale de la HAAC LOKOSSA
0072	Antenne Régionale de la HAAC NATITINGOU
0073	Secrétariat de l'Association Ouest Africaine de la Haute Juridiction Francophone
0074	Inspection Générale des Armées
0075	Bureau des Officiers Généraux
0076	Etat Major Général
0077	Etat Major de l'Armée de Terre
0078	Etat Major des Forces Aériennes
0079	Etat Major des Forces Navales
0080	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
0081	Direction de la Coopération Militaire et des Opérations de Maintien de la Paix
0082	Direction de la Sécurité Militaire
0083	Direction du Service de l'intendance des Armées

0084	Direction du Service de Santé des Armées
0085	Direction de l'Organisation et du Personnel des Armées
0086	Direction du Génie et de la Participation au Développement
0087	Direction du Renseignement Militaire
0088	Direction des Transmissions et de l'Informatique
0089	Direction des Ecoles et des Sports
0090	Direction de la Participation des Armées au Développement et aux Taches d'Intérêt Public
0091	Direction du Musée des Armées
0092	Direction du Matériel des Armées
0093	Direction du Service de l'Intendance des Armées
0094	Direction de la Communication et des Relations Publiques
0095	Poste d'Attaché Militaire et de Défense
0096	Service Régional de l'Intendance Militaire
0097	Ecole Nationale des Officiers
0098	Ecole Nationale des Sous-Officiers
0099	Ecole Nationale Supérieure des Armées
0100	Prytanée Militaire de Bembèrèkè
0101	Lycée Militaire des Jeunes Filles de Natitingou
0102	Inspection Générale des Finances
0103	Contrôle Financier
0104	Direction Générale du Budget
0105	Direction Générale des Impôts
0106	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
0107	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
0108	Direction Générale du Matériel et de la Logistique
0109	Direction Générale des Affaires Economiques
0110	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics
0111	Caisse Autonome d'Amortissement
0112	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
0113	Loterie Nationale du Bénin
0114	Centre National de Formation Comptable
0115	Direction du Palais des Congrès et du Centre International de Conférences
0116	Mission Résidente de la Banque Africaine de Développement
0117	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique
0118	Cour d'Appel de Cotonou
0119	Cour d'Appel de Parakou
0120	Cour d'Appel d'Abomey
0121	Tribunal de Première Instance de Cotonou
0122	Tribunal de Première Instance de Porto-Novo
0123	Tribunal de Première Instance de Ouidah
0124	Tribunal de Première Instance de Lokossa
0125	Tribunal de Première Instance d'Abomey

0126	Tribunal de Première Instance de Parakou
0127	Tribunal de Première Instance de Kandi
0128	Tribunal de Première Instance de Natitingou
0129	Tribunal de Première Instance d'Abomey-Calavi
0130	Tribunal de Première Instance d'Allada
0131	Tribunal de Première Instance de Pobè
0132	Tribunal de Première Instance de Savalou
0133	Tribunal de Première Instance de d'Aplahoué
0134	Tribunal de Première Instance de Djougou
0135	Tribunal de Première Instance de Comé
0136	Tribunal de Première Instance de Dassa-Zoumé
0137	Tribunal de Première Instance de Savè
0138	Tribunal de Première Instance de Bohicon
0139	Tribunal de Première Instance de Covè
0140	Tribunal de Première Instance de Nikki
0141	Tribunal de Première Instance de Bembèrèkè
0142	Tribunal de Première Instance de Tanguiéta
0143	Tribunal de Première Instance de Kouandé
0144	Tribunal de Première Instance de Malanville
0145	Direction de la Législation, de la Codification et des Sceaux
0146	Direction des Affaires Civiles et Pénales
0147	Direction de l'Administration Pénitentiaire et l'Assistance Sociale
0148	Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse
0149	Direction des Droits de l'Homme
0150	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan
0151	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Aplahoué
0152	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Parakou
0153	Centre de Documentation et d'information Juridique
0154	Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature
0155	Prison civile de Cotonou
0156	Prison civile de Porto-Novo
0157	Prison civile de Akpro-Missérété
0158	Prison civile de Lokossa
0159	Prison civile d'Abomey-Calavi
0160	Prison civile d'Abomey
0161	Prison civile de « Ouidah »
0162	Prison civile de Parakou
0163	Prison civile de Kandi
0164	Prison civile de Natitingou
0165	Prison civile de Pobè
0166	Prison civile de Savalou
0167	Prison civile de Aplahoué
0168	Prison civile de Djougou
0169	Prison civile de Comé

0170	Direction des Affaires Politiques
0171	Direction de la Promotion des Dynamiques Sociales
0172	Direction de l'Analyse Juridique
0173	Direction de la Communication et de la Promotion de l'Action Gouvernementale
0174	Direction des Relations avec les Institutions
0175	Direction de la Promotion de l'Ethique
0176	Centre de Promotion de La Société Civile
0177	Observatoire National des Processus Electoraux
0178	Direction Générale des Communications Electroniques et de la Poste
0179	Direction Générale du Développement des Médias
0180	Bénin Télécom S.A
0181	Poste du Bénin S.A
0182	Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
0183	Office National d'Imprimerie et de Presse
0184	Agence Bénin Presse
0185	Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications
0186	Agence de Gestion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
0187	Centre Béninois de Recherches en Technologies de l'Information et de la Communication
0188	Fonds d'Appui à la Production Audiovisuelle
0189	Fonds National de Solidarité Numérique
0190	Délégation Nationale aux Technologies de l'Information et de la Communication
0191	Direction Générale du Développement Industriel
0192	Direction Générale du Commerce Intérieur
0193	Direction Générale du Commerce Extérieur
0194	Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises et du Secteur Privé
0195	Agence Nationale de la Propriété Industrielle
0196	Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion
0197	Agence Béninoise de la métrologie et du Contrôle de la Qualité
0198	Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux
0199	Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
0200	Cellule d'Appui Technique aux Programmes de Développement du Secteur Privé
0201	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises
0202	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
0203	Complexe Sucrier de Savè
0204	Société des Industries Textiles du Bénin
0205	Compagnie Béninoise des Textiles
0206	Complexe Textile du Bénin

0207	Société Nationale pour la Commercialisation des Produits Pétroliers –SA
0208	Agence Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité
0209	Fonds d'Investissement et de Développement Industriel
0210	Guichet Unique de Formalisation des Entreprises
0211	Direction Générale de l'Habitat et de la Construction
0212	Direction Générale du Foncier, de la Cartographie et du Cadastre
0213	Direction de la Promotion des Métiers
0214	Commission Nationale de Développement Durable
0215	Office National du Bois
0216	Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Assainissement
0217	Institut Géographique National
0218	Agence Foncière de l'Habitat
0219	Observatoire Urbain National
0220	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
0221	Agence de Réhabilitation de la Ville de Porto-Novo
0222	Agence de Réhabilitation de la Cite Historique d'Abomey
0223	Fonds National de l'Habitat
0224	Fonds National de Restructuration et de Régularisation Foncière
0225	Agence Nationale de Rénovation Urbaine
0226	Direction des Infrastructures des Equipements et de la Maintenance
0227	Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et de Soins
0228	Direction Nationale de la Santé Publique
0229	Direction de la Recherche et de la Formation
0230	Direction de la Pharmacie du Médicament et des Explorations Diagnostiques
0231	Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux
0232	Direction de la Santé, de la Mère et de l'Enfant
0233	Agence Nationale de la Vaccination et Soins de Santé Primaire
0234	Agence de Gestion de Gratuité de la Césarienne
0235	Agence Nationale de Transfusion Sanguine
0236	Agence Nationale de l'Assurance Maladie
0237	Centres Hospitaliers Universitaires
0238	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux
0239	Laboratoire Nationale de Contrôle des Médicaments et Consommables Médicaux
0240	Centre des Recherches Entomologiques de Cotonou
0241	Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé
0242	Comite National de Lutte contre le Sida
0243	Comite National de Lutte contre le Sida
0244	Direction Générale de l'Energie
0245	Direction Générale de l'Eau
0246	Direction Générale des Mines
0247	Direction Générale des Hydrocarbures et autres Combustibles Fossiles

0248	Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures
0249	Agence Béninoise d'Electrification Rurale et Maîtrise d'Energie
0250	Office Béninois d'Hydrocarbures
0251	Cellule GAZODUC
0252	CRESUCE
0253	Système d'Information Energétique
0254	Cellule Environnementale
0255	Agence Nationale du Développement des Energies Renouvelables
0256	Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières
0257	Société Béninoise d'Energie Electrique
0258	Société Nationale des Eaux du Bénin
0259	Société des Ciments d'Onigbolo
0260	Direction du Patrimoine Culturel
0261	Direction de la Promotion Artistique et Culturelle
0262	Direction Nationale de la Promotion du Livre et de la Lecture
0263	Direction de la Cinématographie
0264	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes
0265	Direction de la Promotion des Langues Nationales
0266	Direction du Contrôle et de la Qualité de l'Enseignement et des Innovations Pédagogiques
0267	Direction du Développement et de la Promotion Touristique
0268	Direction des Professions et des Etablissements Touristiques
0269	Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles
0270	Direction de l'Apprentissage des Métiers Artisanaux
0271	Fonds d'Aide à la Culture
0272	La Bibliothèque Nationale
0273	Le Bureau Béninois du Droit d'Auteur et des Droits Voisins
0274	Festival International du Théâtre du Bénin
0275	L'Ensemble Artistique National
0276	Agence Béninoise pour la Réconciliation et le Développement
0277	Fonds d'Aide à l'Alphabétisation et à l'Education en Langue Nationale
0278	Secrétariat Technique Permanent de la Commission Nationale de Pilotage de l'Introduction des Langues Nationale dans le Système Educatif Formel
0279	Agence Nationale de Développement et de Promotion Touristique
0280	Fonds National de Développement et de Promotion Touristique
0281	Centre de Promotion de l'Artisanat
0282	Fonds National de Promotion de l'Artisanat
0283	Agence Béninoise pour le Développement Touristique de la Zone de la Route des Pêches
0284	Union des Chambres Intergouvernementales des Métiers du Bénin
0285	Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle
0286	Direction de l'Agriculture
0287	Direction des Pêches
0288	Direction de l'Elevage

0289	Direction du Génie Rural
0290	Direction de la Promotion et de la Législation Rurale
0291	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
0292	Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des Produits Agricoles
0293	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Atacora-Donga
0294	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Atlantique-Littoral
0295	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Borgou-Alibori
0296	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Mono-Couffo
0297	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Ouéme-Plateau
0298	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural Zou-Collines
0299	Office National de Soutien des Revenus Agricoles
0300	Société Nationale pour la Promotion Agricole
0301	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
0302	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
0303	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
0304	Société pour le Développement du Coton
0305	Direction de la Jeunesse et de Vie Associative
0306	Direction du Sport d'Elite
0307	Direction du Développement du Sport des Jeunes et du Sport pour Tous
0308	Direction de la Promotion de la Formation Sportive
0309	Direction des Loisirs
0310	Centre Multimédia des Adolescents et des Jeunes du Bénin
0311	Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaires
0312	Office de Gestion des Stades du Bénin
0313	Hall des Arts, Loisirs et Sports
0314	Fonds National pour le Développement des Activités de Jeunesse, de Sport et de Loisirs
0315	Centre National Médico- Sportif du Bénin
0316	Centres de Jeunes et de Loisirs et les Centres d'Information et de Documentation pour les Jeunes
0317	Office Béninois des Services de Volontariats des Jeunes
0318	Agence Nationale de l'Événementiel et de la Mobilisation du Sponsoring
0319	Fonds National pour le Développement du Sport
0320	Direction de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence
0321	Direction de la Promotion de la Femme et du Genre
0322	Direction des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale
0323	Direction de la Réadaptation et de l'Intégration des Personnes Handicapées
0324	Observatoire de la Famille de la Femme et de l'Enfant
0325	Cellule Cœur d'Espoir
0326	Fonds d'Appui à la Réadaptation et à l'Intégration des Personnes Handicapées
0327	Unité de Gestion de la Stratégie de Réadaptation à Base Communautaire

0328	Direction des Personnes du Troisième Age
0329	Fonds National de Développement Social et de la Solidarité
0330	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
0330	Direction des Bourses et Secours Universitaires
0331	Direction de la Coopération Universitaire et Scientifique
0332	Direction des Examens et Concours
0333	Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique
0334	Direction des infrastructures et de la maintenance
0335	Direction de l'Organisation et du Suivi de l'Enseignement Supérieur
0336	Direction du Contrôle et des Equipements
0337	Direction des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur
0338	Direction de la Programmation et de l'Evaluation de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
0339	Direction du Partenariat et de la Promotion de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
0340	Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
0341	Université d'Abomey-Calavi
0342	Université de Parakou
0343	Université d'Agriculture de Kétou
0344	Université Polytechnique d'Abomey
0345	Office du Baccalauréat
0346	Institut des Sciences Biomédicales Avancées
0347	Centre Régional pour le Développement et la Santé
0348	Ecoles Inter Etat
0349	Ecole de Kinésithérapie
0350	Ecole de Pharmacie
0351	Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU)
0352	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
0353	Ecole Nationale Supérieure de Natitingou
0354	Laboratoire de Génétique et de Biotechnologie
0355	Haute Ecole Régionale du Commerce International
0356	Ecole Normale de Lokossa
0357	Ecole Normale de Porto-Novo
0358	Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo
0359	Ecole Normale des Instituteurs
0360	Institut National de la Jeunesse, d'Education Physique et du Sport du Sport (INJEPS)
0361	Agence Béninoise de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation Technologique
0362	Centre Béninois de Recherche Scientifique et Technique
0363	Centre National des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou
0364	Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de l'UAC
0365	Direction de la Promotion de la Micro Finance

0366	Direction de la Promotion de l'Emploi
0367	Fonds National de la Micro Finance
0368	Agence Nationale pour l'Emploi
0369	Observatoire de l'Emploi et de la Formation
0370	Agence de Financement des Initiatives à la Base
0371	Cellule Technique à l'Emploi
0372	Cadre Général de Gestion des Lignes de Crédits
0373	Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
0374	Programme national de développement conduit par les communautés
0375	Direction de l'Enseignement Maternel
0376	Direction de l'Enseignement Primaire
0377	Direction des Etablissements Privés des Enseignements Maternel et Primaire
0378	Direction de l'Alimentation Scolaire
0379	Direction pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération
0380	Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
0381	Médiathèque de l'Education
0382	Centre National de Production de Manuels Scolaires
0383	Ecole Normale d'Instituteurs Porto-Novo
0384	Ecole Normale d'Instituteurs Abomey
0385	Ecole Normale d'Instituteurs Djougou
0386	Ecole Normale d'Instituteurs Allada
0387	Ecole Normale d'Instituteurs Dogbo
0388	Ecole Normale d'Instituteurs Kandi
0389	Commission Béninoise pour l'UNESCO
0390	Direction de la Promotion de la Scolarisation
0391	Direction des Examens et Concours
0392	Direction de l'Enseignement Secondaire Général
0393	Direction de l'Enseignement Technique
0394	Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle
0395	Direction des Etablissements Privés
0396	Direction de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
0397	Direction des Examens et Concours
0398	Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance
0399	Agence Nationale de la Formation Professionnelle pour la Reconversion et l'Insertion des Jeunes
0400	Institut National d'Ingénierie, de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs
0401	Centre de Formation des personnels d'Encadrement de l'Education National
0402	Direction de la promotion de la scolarisation
0403	Lycée Technique de Ouidah
0405	Lycée Technique Coulibaly

0406	Lycée Technique Industriel de Kpondéhou
0407	Lycée Technique Industriel de Porto-Novo
0408	Lycée Technique Commercial de Porto-Novo
0409	Lycée Technique Industriel de Pobé
0410	Lycée Technique Commercial et Industriel de Lokossa
0411	Lycée Technique d'amitié Sino-Béninoise d'Akassato
0412	Ecoles des sourds
0413	Prytanée Militaire de Bembèrèkè
0414	Lycée Militaire des Jeunes Filles de Natitingou
0415	Lycée Technique de Natitingou
0416	Lycée Technique de Bohicon
0417	Lycée Agricole de Medji-Sékou
0418	Lycée Technique Agricole d'Adja -Ouèrè
0419	Lycée Technique Agricole d'Adjahonmé
0420	Lycée Technique Agricole de Kpataba/Savalou
0421	Lycée Technique Agricole de Djougou
0422	Lycée Technique Agricole de Natitingou
0423	Lycée Technique Agricole de Banikoara
0424	Centre de Métiers de Pahou
0425	Centre de Métiers de Covè
0426	Centre de Métiers de Nikki
0427	Centre de Formation Professionnelle de Kouandé
0428	Lycée Technique de Tchaourou
0429	Centre de Formation Professionnelle d'Abomey
0430	Centre de Formation Professionnelle Dogbo
0431	Lycée Technique Commercial et Industriel de Kandi
0432	Ecole de Formation Médico-sociale (EFMS) de Parakou
0433	Ecole Technique de Formation Familiale et Sociale (EFS) de Cotonou
0434	Lycée Technique Agricole de Kika
0435	Foyer de Jeunes Filles de Ouidah
0436	Foyer de Jeunes Filles de Lokossa
0437	Foyer de Jeunes Filles d'Abomey
0438	Foyer de Jeunes Filles de Parakou
0439	Foyer de Jeunes Filles de Porto-Novo
0440	Foyer de Jeunes Filles de Natitingou
0441	Lycée Technique Commercial et Industriel de Djougou
0442	Centre de Formation Professionnelle de Djougou
0443	Direction Générale de la Coopération Bilatérale
0444	Direction Générale de la Coopération Multilatérale
0447	Direction des Pays du Golfe et de l'Organisation de la Coopération Islamiques
0448	Direction des Pays du Voisinage
0489	Direction de l'Amérique
0490	Direction de l'Asie et de l'Océanie

0491	Direction de l'Europe
0492	Direction de la Coopération Décentralisée et de l'Action Humanitaire
0493	Direction de l'Action Culturelle
0494	Direction des Organisations Internationales
0495	Direction de la Francophonie
0496	Direction de l'Intégration Africaine
0497	Direction des Opérations du Maintien et de Promotion de la Paix
0498	Direction des Relations Economiques et Commerciales Internationales
0499	Direction des Relations avec les Béninois de l'Extérieur
0500	Direction du Protocole d'Etat
0501	Direction de l'Analyse et de la Prospective Internationale
0502	Direction des Affaires Consulaires
0503	Direction des Affaires Juridiques
0504	Direction des Chiffres et de la Sécurité des Télécommunications
0505	Direction Nationale de l'Interprétation et de la Traduction
0506	Direction des Relations avec les Béninois de L'Extérieur
0507	Institut des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques
0508	Commission Nationale Permanente de la Francophonie
0509	Agence Nationale des Migrations et des Béninois de l'Extérieur
0510	Observatoire de l'Intégration Régionale
0511	Direction Générale des Transports Terrestres
0512	Direction Générale des Travaux Publics
0513	Direction National de la Météorologie
0514	Direction des Etudes Techniques
0515	Fonds Routier
0516	Centre National de Sécurité Routière
0517	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et au Madagascar
0518	Agence Nationale de l'Aviation Civile
0519	Centre National d'Essais et de Recherches en Travaux Publics
0520	Organisation Commune Bénin Niger et des Transports
0521	Société du Matériel des Travaux Publics
0522	Centre de Formation des Transports et des Travaux Publics
0523	Direction Générale de la Fonction Publique
0524	Direction Générale du Travail
0525	Direction Générale du Renforcement des Capacités et de l'Employabilité
0526	Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
0527	Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises
0528	Institut de Formation Sociale Economique et Civique
0529	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
0530	Direction Générale de la Réforme de l'Etat
0531	Caisse Mutuelle de Prévoyance Sociale
0532	Direction Générale de la Police Nationale
0533	Centre de Documentation de Sécurité Publique

0534	Direction Générale de la Sécurité Publique
0535	Direction Générale des Affaires Intérieures et des Cultes
0536	Direction Générale de l'Etat Civil
0537	Direction de la Coopération Technique de Sécurité
0538	Direction des Chiffres et de la Sécurité des Télécommunications
0539	Direction des Transmissions
0540	Direction de la Coordination de l'Information et de la Documentation
0541	Direction du Groupement National des Sapeurs Pompiers
0542	Comité Interministériel de Lutte contre l'Abus des Stupéfiants et des Substances Psychotropes
0543	Secrétariat Permanent du Comité National des Manifestations Officielles
0544	Agence Nationale de Protection Civile
0545	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
0546	Office Central de Répression des Trafics Illicites des Drogues
0547	Comité National des Manifestations Officielles
0548	Office Central de Protection des Mineurs, de la Famille et de la Répression de la Traite des Etres Humains
0549	Unité Spéciale de la Police Fluviale
0550	Cellule Aéroportuaire Anti-Trafic
0551	Brigade Cynophile
0552	Ecole Nationale Supérieure de Police
0553	Ecole Nationale de Police
0554	Direction des Transmissions
0555	Direction Générale de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
0556	Direction Générale de l'Administration d'Etat
0557	Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Affaires Domaniales
0558	Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales
0559	Préfecture de l'Alibori
0560	Préfecture de l'Atacora
0561	Préfecture de l'Atlantique
0562	Préfecture du Borgou
0563	Préfecture des Collines
0564	Préfecture du Couffo
0565	Préfecture de la Donga
0566	Préfecture du Littoral
0567	Préfecture du Mono
0568	Préfecture de l'Ouémé
0569	Préfecture du Plateau
0570	Préfecture du Zou
0571	Projet National de Développement Conduit par les Communautés
0572	Maison des Collectivités Locales
0573	Société de Gestion des Marchés Autonomes
0574	Délégation à l'Aménagement du Territoire

0575	Observatoire de la Gouvernance Locale et de la Décentralisation
0576	Centre de Formation pour l'Administration Locale
0577	Direction Générale des Politiques de Développement
0578	Direction Générale du Suivi des Projets et Programmes
0579	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
0580	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
0581	Centre de Promotion des Investissements
0582	Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable
0583	Autorité de Développement du Périmètre de Glo-Djigbé
0584	Direction Nationale du Programme Alimentaire Mondial
0585	Observatoire du Changement Social
0586	Centre National de Recherche et de Formation en Développement
0587	Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Ressources de la Mer
0588	Direction de la Marine Marchande
0589	Direction Nationale des Ports
0590	Direction des Transports Maritimes et Fluvio-Lagunaires
0591	Port Autonome de Cotonou
0592	Société Béninoise des Manutentions Portuaires
0593	Conseil National des Chargeurs du Bénin
0594	Compagnie Béninoise de Navigation Maritime
0595	Société de Gestion du Fret Portuaire
0596	Société de Gestion du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur
0597	Direction de la Coordination et de Suivi des Politiques OMD
0598	Direction du Développement Durable
0599	Direction du Suivi et de Contrôle des Projets et Programmes
0600	Direction des initiatives Présidentielles en Faveur des OMD – ODD
0601	Direction Générale de l'Environnement
0602	Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
0603	Direction de la Promotion et de l'Ecocitoyenneté
0604	Agence Béninoise de l'Environnement
0605	Fonds National pour l'Environnement
0606	Direction Générale du Développement Urbain
0607	Agence Nationale de Bois-Energie (ANBE)
0608	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
0609	Office National de Télé Détection (CENATEL)
0610	Centre d'Etude et de Recherche en Foresterie
0611	Industrie Béninoise du Bois

ANNEXE II_{2.4} : Localisation géographique

1 Opération au central

2 Opération au niveau déconcentré

201 Département de l'Alibori

20101 : Banikoara

20102 : Gogounou

20103 : Kandi

20104 : Karimama

20105 : Malanville

20106 : Ségbana

202 Département de l'Alibori

20201 : Boukoumbé

20202 : Natitingou

20203 : Toucountouna

20204 : Tanguiéta

20205 : Matéri

20206 : Cobly

20207 : Kérou

20208 : Péhonco

20209 : Kouandé

203 Département de l'Atlantique

20301 : Kpomassè

20302 : Ouidah

20303 : Tori Bossito

20304 : Allada

20305 : Toffo

20306 : Zè

20307 : Abomey-Calavi

20308 : Sô-Ava

204 Département du Borgou

20401 : Bembèrèkè

20402 : N'Dali

20403 : Sinendé

20404 : Kalalé

20405 : Nikki

20406 : Pèrèrè

- 20407 : Tchaourou
- 20408 : Parakou
- 205 Département des Collines
 - 20501 : Dassa Zoumè
 - 20502 : Glazoué
 - 20503 : Bantè
 - 20504 : Savalou
 - 20505 : Ouèssè
 - 20506 : Savè
- 206 Département du Couffo
 - 20601 : Aplahoué
 - 20602 : Djacotomey
 - 20603 : Klouékanmè
 - 20604 : Dogbo
 - 20605 : Toviklin
 - 20606 : Lalo
- 207 Département de la Donga
 - 20701 : Bassila
 - 20702 : Copargo
 - 20703 : Djougou
 - 20704 : Ouaké
- 208 Département du Littoral
 - 20801 : Cotonou
- 209 Département du Mono
 - 20901 : Grand Popo
 - 20902 : Comé
 - 20903 : Bopa
 - 20904 : Athiémé
 - 20905 : Houéyogbé
 - 20906 : Lokossa
- 210 Département de l'Ouémé
 - 21001 : Aguégués
 - 21002 : Porto Novo
 - 21003 : Sèmè Kpodji
 - 21004 : Adjarra
 - 21005 : Avrankou

21006 : Akpro-Missérété

21007 : Adjohoun

21008 : Bonou

21009 : Dangbo

211 Département du Plateau

21101 : Ifangni

21102 : Pobè

21103 : Sakété

21104 : Kétou

21105 : Adja Ouèrè

212 Département du Zou

21201 : Covè

21202 : Ouinhi

21203 : Zangnanado

21204 : Abomey

21205 : Agbangnizoun

21206 : Djidja

21207 : Bohicon

21208 : Za-Kpota

21209 : Zogbodoméy

3 Opération à l'extérieur

301 Représentation du Bénin en Afrique

30101 Afrique du Sud

3010101 Pretoria

30102 Algérie

3010201 Alger

30103 Angola

3010301 Luanda

30104 Bénin

3010401 Porto Novo

30105 Botswana

3010501 Gaborone

30106 Burkina Faso

3010601 Ouagadougou

30107 Burundi

3010701 Bujumbura

30108 Cameroun
 3010801 Yaoundé

30109 République Centrafricaine
 3010901 Bangui

30110 Comores
 3011001 Moroni

30111 Congo
 3011101 Brazzaville

30112 Côte d'Ivoire
 3011201 Yamoussoukro
 3011202 Abidjan

30113 Djibouti
 3011301 Djibouti

30114 Egypte
 3011401 Le Caire

30115 Erythrée
 3011501 Asmara

30116 Ethiopie
 3011601 Addis-Abeba

30117 Gabon
 3011701 Libreville

30118 Gambie
 3011801 Banjul

30119 Ghana
 3011901 Accra

30120 Guinée
 3012001 Conakry

30121 Guinée Bissau
 3012101 Bissau

30122 Guinée Equatorial
 3012201 Malabo

30123 Iles Maurice
 3012301 Port Louis

30124 Kenya
 3012401 Nairobi

30125 Lesotho

3012501 Maseru
30126 Liberia
 3012601 Monrovia
30127 Lybie
 3012701 Tripoli
30128 Madagascar
 3012801 Antananarivo
30129 Malawi
 3012901 Lilongwe
301230 Mali
 3013001 Bamako
30131 Maroc
 3013101 Rabat
30132 Mauritanie
 3013201 Nouakchott
30133 Mozambique
 3013301 Maputo
30134 Namibie
 3013401 Windhoek
30135 Niger
 3013501 Niamey
30136 Nigeria
 3013601 Abuja
30137 Ouganda
 3013701 Kampala
30138 République Démocratique du Congo
 3013801 Kinshasa
30139 Rwanda
 3013901 Kigali
30140 Sao Tomé & Príncipe
 3014001 Sao Tome
30141 Sénégal
 3014101 Dakar
30142 Seychelles
 3014201 Victoria
30143 Sierra Léone

3014301 Freetown
30144 Somalie
 3014401 Mogadiscio
30145 Soudan du nord
 3014501 Khartoum
30146 Soudan du sud
 3014601 Djouba
30147 Swaziland
 3014701 Mbabane
30148 Tanzanie
 3014801 Dodoma
30149 Tchad
 3014901 N'Djamena
30150 Togo
 3015001 Lomé
30151 Tunisie
 3015101 Tunis
30152 Zambie
 3015201 Lusaka
30153 Zimbabwe
 3015301 Harare
302 Représentation du Bénin en Amérique
 30201 Argentine
 3020101 Buenos Aires
 30202 Belize
 3020201 Belmopan
 30203 Bolivie
 3020301 Sucre
 30204 Brésil
 3020401 Brasilia
 30205 Canada
 3020501 Ottawa
 30206 Chili
 3020601 Santiago
 30207 Colombie
 3020701 Bogota

30208 Costa Rica
 3020801 San José

30209 Cuba
 3020901 La Havane

30210 Dominique
 3021001 Roseau

30211 Equateur
 3021101 Quito

30212 Etats Unis d'Amérique
 3021201 Washington
 3021202 New York

30213 Géorgie
 3021301 Tbilissi

30214 Guatemala
 3021401 Guatemala

30215 Guyana
 3021501 Georgetown

30216 Haïti
 3021601 Port-au-Prince

30217 Honduras
 3021701 Tegucigalpa

30218 Jamaïque
 3021801 Kingston

30219 Mexique
 3021901 Mexico

30220 Nicaragua
 3022001 Managua

30221 Panama
 3022101 Panama

30222 Paraguay
 3022201 Asuncion

30223 Pérou
 3022301 Lima

30224 Suriname
 3022401 Paramaribo

30225 Uruguay

3022501 Montevideo
30226 Venezuela
3022601 Caracas
303 Représentation du Bénin en Asie
30301 Afghanistan
3030101 Kaboul
30302 Arabie Saoudite
3030201 Riyad
30303 Azerbaïdjan
3030301 Bakou
30304 Bahrain
3030401 Manama
30305 Bangladesh
3030501 Dacca
30306 Bhoutan
3030601 Thimbu
30307 Birmanie
3030701 Rangoun
30308 Cambodge
3030801 Phnom Penh
30309 Chine
3030901 Pékin
30310 Emirats Arabes Unis
3031001 Abu Dhabi
30311 Inde
3031101 New Delhi
30312 Indonésie
3031201 Jakarta
30313 Irak
3031301 Bagdad
30314 Iran
3031401 Téhéran
30315 Israël
3031501 Jérusalem
30316 Japon
3031601 Tokyo

30317 Jordanie
 3031701 Amman

30318 Kazakhstan
 3031801 Astana

30319 Koweït
 3031901 Koweït

30320 Kirghizistan
 3032001 Bichkek

30321 Laos
 3032101 Vientiane

30322 Liban
 3032201 Beyrouth

30323 Malaisie
 3032301 Kuala Lumpur

30324 Mongolie
 3032401 Oulan-Bator

30325 Népal
 3032501 Katmandou

30326 Oman
 3032601 Mascate

30327 Ouzbékistan
 3032701 Tachkent

30328 Pakistan
 3032801 Islamabad

30329 Philippines
 3032901 Manille

30330 Qatar
 3033001 Doha

30331 Sri Lanka
 3033101 Colombo

30332 Syrie
 3033201 Damas

30333 Tadjikistan
 3033301 Douchanbe

30334 Thaïlande
 30333401 Bangkok

- 30335 Turkménistan
 - 30333501 Achgabat
- 30336 Yémen
 - 3033601 Sanaa
- 304 Représentation du Bénin en Europe
 - 30401 Albanie
 - 3040101 Tirana
 - 30402 Allemagne
 - 3040201 Berlin
 - 30403 Autriche
 - 3040301 Vienne
 - 30404 Belgique
 - 3040401 Bruxelles
 - 30405 Biélorussie
 - 3040501 Minsk
 - 30406 Bosnie Herzégovine
 - 3040601 Sarajevo
 - 30407 Bulgarie
 - 3040701 Sofia
 - 30408 Chypre
 - 3040801 Nicosie
 - 30409 Croatie
 - 3040901 Zagreb
 - 30410 Danemark
 - 3041001 Copenhague
 - 30411 Espagne
 - 3041101 Madrid
 - 30412 Estonie
 - 3041201 Tallinn
 - 30413 Finlande
 - 3041301 Helsinki
 - 30414 France
 - 3041401 Paris
 - 30415 Grèce
 - 3041501 Athènes
 - 30416 Hongrie

3041601 Budapest
30417 Irlande
30417 Dublin
30418 Italie
3041801 Rome
30419 Lettonie
3041901 Riga
30420 Lituanie
3042001 Vilnius
30421 Luxembourg
3042101 Luxembourg
30422 Macédoine
3042201 Skopje
30423 Moldavie
3042301 Chisinau
30424 Monaco
3042401 Monaco
30425 Norvège
3042501 Oslo
30426 Pologne
3042601 Varsovie
30427 Portugal
3042701 Lisbonne
30428 République Tchèque
3042801 Prague
30429 Roumanie
3042901 Bucarest
30430 Russie
3043001 Moscou
30431 Slovaquie
3043101 Bratislava
30432 Slovénie
3043201 Ljubljana
30433 Suède
3043301 Stockholm
30434 Suisse

3043401 Berne
30435 Ukraine
3043501 Kiev
30436 Vatican
3043601 Vatican
305 Représentation du Bénin en Océanie
30501 Australie
3050101 Canberra
30502 Nouvelle Guinée (Papouasie)
3050201 Port Moresby
30503 Nouvelle Zélande
3050301 Wellington
30504 Fidji
3050401 Suva
30505 Kiribati
3050501 Tarawa
30506 Marshall
3050601 Majuro
30507 Micronésie
3050701 Palikir
30508 Nauru
3050801 Yaren
30509 Melekeok
3050901 Palaos
30510 Salomon
3051001 Honiara
30511 Samoa
3051101 Apia
30512 Tonga
3051201 Nuku'alofa
30513 Tuvalu
3051301 Funafuti
30514 Vanuatu
3051401 Port-Vila

ANNEXE II₃ : Classification fonctionnelle des dépenses de l'Etat

01	Services généraux des administrations publiques		
	011	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	
		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs au niveau national
		0112	Affaires financières et fiscales
		0113	Affaires étrangères
	012	Aide économique extérieure	
		0121	Aide économique aux pays en développement ou en transition
		0122	Aide économique par l'intermédiaire d'organisations internationales
	013	Services généraux	
		0131	Services généraux de personnel
		0132	Services généraux de planification et de statistiques
		0139	Autres services généraux
	014	Recherche fondamentale	
		0140	Recherche fondamentale
	015	Recherche – développement concernant les services généraux des administrations publiques	
		0150	Recherche-développement concernant les services généraux des administrations publiques
	016	Services généraux des administrations publiques n.c.a.	
		0160	Services généraux des administrations publiques n.c.a.
	017	Opérations concernant la dette publique	
		0170	Opérations concernant la dette publique
	018	Transferts de caractère général entre les administrations publiques	
		0180	Transferts de caractère général entre les administrations publiques
02	Défense		

	021	Défense militaire	
		0210	Défense militaire
	022	Défense civile	
		0220	Défense civile
	023	Aide militaire à des pays étrangers	
		0230	Aide militaire à des pays étrangers
	024	R-D concernant la défense	
		0240	Recherche – développement concernant la défense
	025	Défense n.c.a.	
		0250	Défense n.c.a.
03	Ordre et sécurité publics		
	031	Services de police et de gendarmerie	
		0311	Services de police
		0312	Services de gendarmerie
	032	Services de protection civile	
		0320	Services de protection civile
	033	Tribunaux	
		0330	Tribunaux
	034	Administration pénitentiaire	
		0340	Administration pénitentiaire
	035	R-D concernant l'ordre et la sécurité publics	
		0350	Recherche – développement concernant l'ordre et la sécurité publics
	036	Ordre et sécurité publics, n.c.a.	
		0360	Ordre et sécurité publics, n.c.a.
04	Affaires économiques		
	041	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi	

			0411	Tutelle de l'économie générale et des échanges
			0412	Affaires générales concernant l'emploi
	042	Agriculture, sylviculture, pêche, chasse et élevage		
			0421	Agriculture
			0422	Sylviculture
			0423	Pêche et chasse
			0424	Elevage
	043	Combustibles et énergie		
			0431	Charbon et autres combustibles minéraux solides
			0432	Pétrole et gaz naturel
			0433	Combustible nucléaire
			0434	Autres combustibles
			0435	Électricité
			0436	Énergie non électrique
	044	Industries extractives et manufacturières, construction		
			0441	Extraction de ressources minérales autres que les combustibles minéraux
			0442	Industries manufacturières
			0443	Construction
	045	Transports		
			0451	Transports routiers
			0452	Transports par voie d'eau
			0453	Transports par voie ferrée
			0454	Transports aériens
			0455	Pipelines et systèmes de transport divers
	046	Communication		
			0460	Communication
	047	Autres branches d'activité		
			0471	Distribution, entrepôts et magasins

			0472	Hôtellerie et restauration
			0473	Tourisme
			0474	Projets de développement polyvalents
			0475	Artisanat
	048	Recherche – développement concernant les affaires économiques		
			0481	Recherche – développement concernant la tutelle de l'économie, des échanges et de l'emploi
			0482	Recherche – développement concernant l'agriculture, la sylviculture, la pêche, la chasse et l'élevage
			0483	Recherche – développement concernant les combustibles et l'énergie
			0484	Recherche – développement concernant les industries extractives et manufacturières et la construction
			0485	Recherche – développement concernant les transports
			0486	Recherche – développement concernant les communications
			0487	Recherche – développement concernant les autres branches d'activité
	049	Affaires économiques, n.c.a.		
			0490	Affaires économiques, n.c.a.
05	Protection de l'environnement			
	051	Gestion des déchets et ordures		
			0510	Gestion des déchets et ordures
	052	Gestion des eaux usées		
			0520	Gestion des eaux usées
	053	Lutte contre la pollution et les inondations		
			0531	Lutte contre la pollution
			0532	Lutte contre les inondations
	054	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature		
			0540	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
	055	Recherche – développement concernant la protection de l'environnement		

			0550	Recherche – développement concernant la protection de l’environnement
		056	Protection de l’environnement, n.c.a.	
			0560	Protection de l’environnement, n.c.a.
06	Logement et équipements collectifs			
		061	Logement	
			0610	Logement
		062	Équipements collectifs	
			0620	Equipements collectifs
		063	Alimentation en eau	
			0630	Alimentation en eau potable
		064	Éclairage public	
			0640	Éclairage public
		065	Recherche – développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs	
			0650	Recherche – développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs
		066	Logement et équipements collectifs, n.c.a.	
			0660	Logement et équipements collectifs, n.c.a.
07	Santé			
		071	Produits, appareils et matériels médicaux	
			0711	Produits pharmaceutiques
			0712	Produits médicaux divers
			0713	Appareils et matériels thérapeutiques
			0714	Produits de Pharmacopée
		072	Services ambulatoires	
			0721	Services de médecine générale
			0722	Services de médecine spécialisée
			0723	Services dentaires
			0724	Services paramédicaux

	073	Services hospitaliers	
		0731	Services hospitaliers généraux
		0732	Services hospitaliers spécialisés
		0733	Services des dispensaires et des maternités
		0734	Services des maisons de repos et des maisons de sante
	074	Services de santé publique	
		0740	Services de santé publique
	075	Recherche – développement dans le domaine de la santé	
		0750	Recherche – développement dans le domaine de la santé
	076	Santé, n.c.a.	
		0760	Santé, n.c.a.
08	Loisirs, culture et culte		
	081	Services récréatifs et sportifs	
		0810	Services récréatifs et sportifs
	082	Services culturels	
		0820	Services culturels
	083	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition	
		0830	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
	084	Culte et autres services communautaires	
		0840	Culte et autres services communautaires
	085	R-D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte	
		0850	Recherche – développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte
	086	Loisirs, culture et culte, n.c.a.	
		0860	Loisirs, culture et culte, n.c.a.
09	Enseignement		
	091	Enseignements préélémentaire et primaire	
		0911	Enseignement préélémentaire
		0912	Enseignement primaire

	092	Enseignement secondaire	
		0921	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire général
		0922	2 ^{ème} cycle de l'enseignement secondaire général
		0923	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire technique et professionnel
		0924	2 ^{ème} cycle de l'enseignement secondaire technique et professionnel
	093	Enseignement post-secondaire non supérieur	
		0930	Enseignement post-secondaire non supérieur
	094	Enseignement supérieur	
		0941	Enseignement supérieur non doctoral
		0942	Enseignement supérieur doctoral
		0943	Enseignement supérieur technique et professionnel niveau 1
		0944	Enseignement supérieur technique et professionnel niveau 2
	095	Enseignement non défini par niveau	
		0950	Enseignement non défini par niveau
	096	Services annexes à l'enseignement	
		0960	Services annexes à l'enseignement
	097	Recherche – développement dans le domaine de l'enseignement	
		0970	Recherche – développement dans le domaine de l'enseignement
	098	Enseignement, n.c.a.	
		0980	Enseignement, n.c.a.
10 Protection sociale			
	101	Maladie et invalidité	
		1011	Maladie
		1012	Invalidité
	102	Vieillesse	
		1020	Vieillesse
	103	Survivants	
		1030	Survivants

	104	Famille et enfants	
		1040	Famille et enfants
	105	Chômage	
		1050	Chômage
	106	Logement	
		1060	Logement
	107	Exclusion sociale, n.c.a.	
		1070	Exclusion sociale, n.c.a.
	108	Recherche – développement dans le domaine de la protection sociale	
		1080	Recherche – développement dans le domaine de la protection sociale
	109	Protection sociale, n.c.a.	
		1090	Protection sociale, n.c.a.

ANNEXE II₄ : Classification par nature de dépenses

60			ACHATS DE BIENS
	601		Matières, matériel et fournitures
		6011	Achat de matières et de petits matériels
		6012	Carburants et lubrifiants
		6013	Fournitures de bureau
		6014	Produits biomédicaux et médicaments
		6015	Produits agricoles et alimentaires
		6016	Pièces de rechanges matériels
		6017	Documentation et abonnement
		6019	Autres achats de matières, matériels et fournitures
	603		Variations des stocks de biens fongibles achetés
		<i>6031</i>	<i>Variation de stocks de matières et de petits matériels</i>
		<i>6032</i>	<i>Variation de stocks de matières premières</i>
		<i>6039</i>	<i>Variation de stocks d'autres approvisionnements</i>
	605		Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie
		<i>6051</i>	<i>Branchements et raccordement des compteurs</i>
		<i>6052</i>	<i>Abonnement et consommation d'eau</i>
		<i>6053</i>	<i>Abonnement et consommation d'électricité</i>
		<i>6054</i>	<i>Abonnement et consommation de gaz</i>
		<i>6059</i>	<i>Autres sources d'énergie</i>
	606		Matériel et fournitures spécifiques
		6061	Petits matériels et fournitures techniques
		6062	Produits pharmaceutiques, médicaux et vétérinaires
		6063	Habillement, campement et couchage
		6069	Autres matériels et fournitures spécifiques
	609		Autres achats de biens
		6099	Autres achats de biens
61			ACQUISITIONS DE SERVICES
	611		Frais de transport et de mission
		<i>6111</i>	<i>Frais de transport à l'intérieur</i>
		<i>6112</i>	<i>Frais de transport à l'extérieur</i>
		<i>6113</i>	<i>Frais de transport des évacuations sanitaires</i>

		6114	<i>Indemnités de mission à l'intérieur</i>
		6115	<i>Indemnités de mission à l'extérieur</i>
		6116	<i>Frais de transport et indemnités de mission des missionnaires non agents de l'Etat</i>
		6117	<i>Frais de voyage des coopérants et autres expatriés</i>
		9118	<i>Frais de transport pour déplacement définitif</i>
		6119	<i>Autres frais de transport et de mission</i>
	612		Loyers et charges locatives
		6121	<i>Loyers et charges locatives des bâtiments administratifs</i>
		6122	<i>Loyers et charges locatives des salles de conférence</i>
		6123	<i>Location de machines et de matériel technique</i>
		6124	<i>Location de matériel informatique</i>
		6125	<i>Location de matériel de télécommunication</i>
		6126	<i>Location de véhicules</i>
		6127	<i>Redevances de crédit-bail</i>
		6129	<i>Autres charges locatives</i>
	614		Entretien et maintenance
		6141	<i>Entretien des terrains et plantations</i>
		6142	<i>Entretien et réparation des immeubles</i>
		6143	<i>Entretien et réparation des routes, aérodromes, ouvrages et infrastructures</i>
		6144	<i>Entretien et réparation du matériel de transport</i>
		6145	<i>Entretien et réparation des avions, navires et autres véhicules spéciaux</i>
		6146	<i>Entretien et réparation du mobilier et matériel informatique et de bureau</i>
		6147	<i>Entretien et réparation du mobilier et matériel (autres informatiques) et outillages techniques</i>
		6148	<i>Entretien et maintenance des installations (électriques, climatiseurs, sanitaires, plomberie, ascenseurs)</i>
		6149	<i>Travaux divers d'entretien et de maintenance</i>
	615		Assurances
		6151	<i>Assurances au profit du personnel exerçant des fonctions spécifiques</i>

		6152	<i>Assurances au profit des autorités politiques et administratives</i>
		6153	<i>Assurances des immeubles et autres infrastructures</i>
		6154	<i>Assurances des véhicules automobiles</i>
		6155	<i>Assurances des matériels et équipements</i>
		6156	<i>Assurances des avions, navires et autres véhicules spécifiques</i>
		6157	<i>Mutuelle d'assurances</i>
		6159	<i>Autres frais d'assurance</i>
	617		Frais de relations publiques
		6171	Frais de relations publiques
		6179	Autres Frais de relations publiques
	618		Dépenses de communications
		6181	<i>Frais postaux</i>
		6182	<i>Frais de télécommunications</i>
		6183	<i>Abonnement et consommation internet</i>
		6184	<i>Franchises militaires</i>
		6185	<i>Transmissions radio</i>
		6186	<i>Frais Communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité</i>
		6189	<i>Autres dépenses de communication</i>
62			AUTRES SERVICES
	621		Frais bancaires
		6211	Frais bancaires
	622		Prestations de services
		6221	<i>Honoraires, commission, courtages et conseils</i>
		6222	<i>Frais d'impression</i>
		6223	<i>Frais de gardiennage</i>
		6224	<i>Frais d'actes et de contentieux</i>
		6225	<i>Redevance aux agences de presse</i>
		6229	<i>Frais d'autres prestations de services</i>
	623		Frais de formation du personnel

		6231	<i>Prestation des organismes de formation résidents</i>
		6232	Prestation des organismes de formation non résidents
		6233	Indemnité de formation à l'étranger
		6234	Transport des agents en formation à l'étranger
		6235	Indemnités de formation à l'intérieur
		6236	Transport des agents en formation à l'intérieur
		6239	Autres frais de formation
	624		Redevances pour brevets, licences et logiciels
		6241	<i>Redevances pour brevets, licences et logiciels</i>
		6249	Autres Redevances pour brevets, licences et logiciels
	629		Autres acquisitions de services
		6291	Frais d'organisation des examens, concours et tests
		6292	Frais de conférence, congrès et séminaire
		6294	Impôts, taxes et versements assimilés payés par l'Etat
		6295	Enquêtes, vérifications, contrôles et audits
		6296	Frais d'élections
		6297	Foire, fête et cérémonie
		6298	Fonds spéciaux, sécurité
		6299	Autres acquisitions de services
63			SUBVENTIONS
	631		<i>Subventions aux entreprises publiques</i>
		6311	<i>Subventions d'équilibre - personnel</i>
		6312	<i>Subventions d'équilibre - fonctionnement</i>
		6313	<i>Subventions d'exploitation</i>
		6314	<i>Subvention d'investissement</i>
		6315	<i>Subventions -Prime à l'exportation</i>
		6316	<i>Subventions – soutien des prix</i>
		6319	<i>Autres subventions</i>
	632		<i>Subventions aux entreprises privées</i>
		6321	<i>Subventions d'équilibre - personnel</i>

		6322	<i>Subventions d'équilibre - fonctionnement</i>
		6323	<i>Subventions -Prime à l'exportation</i>
		6324	<i>Subventions – soutien des prix</i>
		6324	<i>Subventions d'exploitation</i>
		6325	<i>Subventions d'investissement</i>
		6329	<i>Autres subventions</i>
	634		Subventions aux institutions financières
		6341	<i>Subventions d'équilibre - personnel</i>
		6342	<i>Subventions d'équilibre - fonctionnement</i>
		6342	<i>Subventions d'exploitation</i>
		6343	<i>Subvention d'investissement</i>
	639		Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
		6391	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
64			TRANSFERTS
	641		Transferts aux établissements publics nationaux
		6411	<i>Transferts d'équilibre - personnel</i>
		6412	<i>Transferts d'équilibre - fonctionnement</i>
		6413	<i>Transferts d'investissement</i>
	642		Transferts aux collectivités locales
		6421	<i>Transferts aux communes- Personnel</i>
		6422	Transfert aux communes- Fonctionnement
		6423	Transfert aux communes- Investissement
	643		Transferts aux autres administrations publiques
		6431	<i>Transferts aux départements- Personnel</i>
		6432	Transfert aux départements- Fonctionnement
		6433	Transfert aux départements- Investissement
		6434	<i>Transferts aux fonds autonomes- Personnel</i>
		6435	<i>Transferts aux fonds autonomes- Fonctionnement</i>
		6436	<i>Transferts aux fonds autonomes- Investissement</i>
		6437	<i>Transfert aux institutions constitutionnelles</i>

	644		Transferts aux institutions à buts non lucratif
		6441	<i>Transferts aux ONG</i>
		6442	<i>Transferts aux institutions éducatives et médico-sociales</i>
		6443	<i>Transferts aux associations et autres organismes à but non lucratif</i>
	645		Transferts aux ménages
		6451	<i>Transferts pour bourses nationales</i>
		6452	<i>Transferts pour bourses à l'étranger</i>
		6453	<i>Transferts pour pécules et indemnités aux stagiaires, étudiants et élèves hors fonctionnaires</i>
		6454	<i>Transferts pour transport des élèves et étudiants</i>
		6455	<i>Aides et secours aux sinistrés et indigents, obsèques notabilités</i>
		6456	<i>Transferts pour indemnités de licenciement</i>
		6457	Récompense aux lauréats de prix (hors agents de l'Etat)
		6459	Autres transferts
	646		Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales
		6461	<i>Transferts aux autorités supranationales</i>
		6462	<i>Transferts aux organisations internationales</i>
	647		Transferts à d'autres budgets
		6471	<i>Transferts aux budgets annexes</i>
		6472	<i>Transferts aux comptes spéciaux du Trésor</i>
	648		Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat
		6481	Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat civils
		6482	Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat militaires
	649		Autres transferts
		6499	Autres transferts

65			CHARGES EXCEPTIONNELLES
	651		Annulations de produits constatés au cours des années antérieures
		6511	Remboursement de la TVA
		6512	Redevances
		6513	Reversement de recettes/remboursement des droits indûment perçus
		6514	Exonérations fiscales
		6519	Autres annulations, reversements et restitutions
	652		Condamnations et transactions
		6521	Indemnisations et transactions amiables
		6522	Dépenses consécutives à des jugements et condamnations
		6523	Indemnités d'éviction
	654		Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut ou admises en non valeur
		6541	Valeurs comptables des immobilisations cédées
		6542	Valeurs comptables des immobilisations mises au rebut ou admises en non valeur
	657		<i>Risques liés aux engagements de l'Etat</i>
		6571	<i>Risques liés aux engagements de l'Etat</i>
	659		Autres charges exceptionnelles
		6599	Autres charges exceptionnelles
66			CHARGES DE PERSONNEL
	661		Traitements et salaires en espèces
		6611	Traitements de base des fonctionnaires militaires
		6612	Traitements de base des fonctionnaires civils
		6613	Traitements des fonctionnaires en stage
		6614	Arriérés de traitements et salaires
		6615	Salaires des agents occasionnels
		6616	Salaires des gens de maison
		6617	Salaires des agents contractuels

		6618	Versement de pécules
		6619	Autres traitements et salaires
	663		Primes et indemnités
		6631	Primes et indemnités statutaires permanentes (résidence, logement, spécialisation, qualification, technicité, risque)
		6632	Primes de rendement
		6633	Indemnités de mutation
		6634	Indemnités de fonction et de direction
		6635	Indemnités d'heures supplémentaires
		6636	Indemnités de correction des examens, concours et tests
		6637	Primes et indemnités d'activités pédagogiques
		6639	Autres primes et indemnités
	664		Cotisations sociales
		6641	Cotisations sociales des personnels sous statut (FNRB)
		6642	Cotisations sociales des personnels militaires (FNRB)
		6643	Cotisations sociales des personnels contractuels et occasionnels (CNSS)
		6649	Cotisations sociales non ventilées
	665		Traitements et salaires en nature au personnel
		6651	Frais d'alimentation du personnel
		6652	Frais d'habillement du personnel
		6653	Frais de scolarité des enfants du personnel des ambassades
		6654	Baux administratifs des logements de fonction
		6655	Frais d'hospitalisation d'urgence et d'évacuation sanitaire à l'étranger
		6656	Frais d'obsèques du personnel
		6659	Autres avantages en nature
	666		Prestations sociales
		6661	Allocations familiales
		6669	Autres prestations sociales

	669		Autres dépenses de personnel
		6691	Récompenses aux agents méritants
		6699	Autres dépenses de personnel
67			INTERETS ET FRAIS FINANCIERS
	671		Intérêts et frais financiers sur la dette
		6711	Intérêts et frais financiers - dette multilatérale
		6712	Intérêts et frais financiers - dette bilatérale
		6713	Intérêts et frais financiers - organismes privés extérieurs
		6714	Intérêts et frais financiers - dette intérieure
		6715	Intérêts et frais financiers sur conventions à paiement différé à l'extérieur
		6716	Intérêts et frais financiers sur conventions à paiement différé à l'intérieur
		6717	Intérêts et frais financiers sur dette extérieure rééchelonnée
		6719	Autres Intérêts et frais financiers sur la dette
	672		Pertes sur cessions de titres de placement
		6721	Pertes sur cessions de titres de placement
		6729	Autres Pertes sur cessions de titres de placement
	676		Pertes de changes
		6761	Pertes de changes
		6769	Autres pertes de changes
	679		Autres intérêts et frais financiers
		6799	Autres intérêts et frais financiers

a

21			IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
	211		Frais de recherche et de développement
		2111	Frais d'étude, de recherche et de développement
		2112	Frais de recherches en vue de la valorisation des ressources humaines
		2119	Autres Frais de recherche et de développement

	212		Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
		2121	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
		2128	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur en cours
	213		Conceptions de systèmes d'organisation- logiciels
		2131	Conceptions de systèmes d'organisation- logiciels
		2138	Conceptions de systèmes d'organisation- logiciels en cours
	214		Droit d'exploitation fonds de commerce
		2141	Droit d'exploitation fonds de commerce
		2148	Droit d'exploitation fonds de commerce en cours
	219		Autres droits et valeurs incorporels
		2191	Immobilisations incorporelles pour le compte de tiers
		2198	Immobilisations incorporelles pour le compte de tiers en cours
		2199	Autres droits et valeurs incorporelles
22			ACQUISITIONS ET AMENAGEMENTS DES SOLS ET SOUS - SOLS
	221		Terrains
		2211	Terrains
		2218	Terrains en cours
	222		Sous-sols, gisements et carrière
		2221	Carrières
		2222	Gisements miniers
		2223	Gisements d'hydrocarbures
		2228	Sous sol, gisements et carrière en cours
	223		Plantation et forêts
		2231	Plantation et forêts
		2238	Plantation et forêts en cours
	224		Plans d'eau
		2241	Plans d'eau
		2248	Plan d'eau en cours
23			ACQUISITIONS, CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS DES IMMEUBLES
	231		Bâtiments administratifs à usage de bureau
		2311	Bâtiments administratifs à usage de bureau

		2318	Bâtiments administratifs à usage de bureau en cours
	232		Bâtiments administratifs A usage de logement
		2321	Bâtiments administratifs A usage de logement (civils)
		2322	Bâtiments administratifs A usage de logement (militaires)
		2328	Bâtiments administratifs A usage de logement en cours
	233		Bâtiments administratifs A usage technique
		2331	Bâtiments administratifs A usage technique
		2338	Bâtiments administratifs A usage technique en cours
	234		Ouvrages
		2341	Voies de terre
		2342	Voies de fer
		2343	Voies d'eau et Ports
		2344	Aérodromes
		2345	Ouvrages et équipements hydrauliques - Barrages, digues
		2346	Réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement
		2347	Réseaux téléphoniques et medias
		2348	Ouvrages en cours
		2349	Autres ouvrages
	235		Infrastructures
		2351	Infrastructures
		2358	Infrastructures en cours
	236		Réseaux informatiques
		2361	Réseaux informatiques
		2368	Réseaux informatiques en cours
24			ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER
	241		Mobilier et matériel de logement et de bureau
		2411	Mobilier et matériel de logement
		2412	Mobilier et matériel de bureau (autre qu'informatique)
		2418	Mobilier et matériel de logement et de bureau en cours
	242		Matériel informatique de bureau
		2421	Matériel informatique de bureau
		2428	Matériel informatique de bureau en cours

	243		Matériel de transport de service et de fonction
		2431	Matériel de transport de service
		2432	Matériel de transport de fonction
		2438	Matériel de transport de service et de fonction en cours
	244		Matériel et outillage techniques
		2441	Matériel et outillage industriel
		2442	Matériel et outillage de travaux publics
		2443	Matériel et outillage agricoles
		2444	Matériel et outillage biomédicaux
		2448	Matériel et outillage techniques en cours
		2449	Autres matériels et outillages techniques
	245		Matériel de transport en commun et de marchandises
		2451	Matériel de transport routier
		2452	Matériel de transport ferroviaire
		2453	Matériel de transport fluvial
		2454	Matériel de transport maritime
		2455	Matériel de transport aérien
		2458	Matériel de transport en commun et de marchandises en cours
		2459	Autres matériels de transport en commun et de marchandises
	246		Collections - œuvres d'art
		2461	Collections - œuvres d'art
		2468	Collections - œuvres d'art en cours
	247		Stocks stratégiques ou d'urgence
		2471	Stock de carburant
		2472	Stock de céréales et autres produits alimentaires
		2478	Stocks stratégiques ou d'urgence en cours
		2479	Autres stocks
	248		Cheptel
		2481	cheptel- bovins
		2482	Cheptel - chevaux
		2483	Cheptel - dromadaires
		2484	Cheptel - ânes
		2485	Cheptel - petits ruminants
		2486	Cheptel – porcs

		2488	Cheptel en cours
		2489	Autre cheptel
25			EQUIPEMENTS MILITAIRES
	251		Bâtiments militaires
		2511	Bâtiments militaires (autre qu'à usage de logement)
		2518	Bâtiments militaires en cours
	252		Ouvrages et infrastructures militaires
		2521	Ouvrages et infrastructures militaires
		2528	Ouvrages et infrastructures en cours
	253		Mobiliers, matériels militaires et équipements
		2531	Mobilier et Matériel de bureau (autres qu'informatiques)
		2532	Matériel informatique
		2533	Matériel et outillage
		2534	Véhicule de fonction ou de service
		2535	Véhicule de transport en commun militaire
		2536	Véhicule de transport utilitaire militaire
		2537	Matériel de transport fluvial, maritime ou aérien militaire
		2538	Mobiliers, matériels militaires et équipements en cours
		2539	Autres équipements militaires
26			PRISES DE PARTICIPATIONS ET CAUTIONNEMENTS
	261		Prises de participation à l'intérieur
		2611	Prises de participations dans des entreprises publiques nationales
		2612	Prises de participations dans des entreprises publiques non financières nationales
		2613	Prises de participations dans des institutions financières nationales
		2614	Prises de participations dans d'autres secteurs de l'économie
		2618	Prises de participations dans des entreprises publiques nationales en cours
		2619	Autres prises de participations à l'intérieur
	262		Prises de participation à l'extérieur
		2621	Prises de participations dans les institutions et organismes internationaux

	264		Cautionnements
		2641	Cautionnements
27			TRANSFERTS EN CAPITAL
	271		Transferts en capital à d'autres administrations publiques
	272		Transferts en capital aux entreprises publiques non financières
	273		Transferts en capital au secteur productif privé
	274		Transferts en capital aux institutions financières
	275		Transferts en capital aux institutions à but non lucratif
	276		Transferts en capital aux ménages
	277		Transferts en capital aux organisations internationales
	278		Autres transferts en capital à l'étranger
	279		Autres transferts en capital